

**Contrôleur(euse) au sein de la division des contrôles non EIP  
du Haut conseil du commissariat aux comptes**

**Contexte**

Le Haut conseil du commissariat aux comptes (H3C), autorité publique indépendante dotée de la personnalité morale, est le régulateur de la profession de commissaires aux comptes en France. Il assure la surveillance de la profession et veille au respect de la déontologie et de l'indépendance des commissaires aux comptes. Il diligente des enquêtes et prononce des sanctions. Il assure également la coopération européenne et internationale des régulateurs d'audit.

L'une des missions du Haut conseil consiste à réaliser des contrôles, directement ou en les déléguant à la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, de l'activité professionnelle des commissaires aux comptes. Les contrôles menés ou supervisés par le H3C ont pour objectif de s'assurer que la confiance accordée par les marchés, les utilisateurs des comptes et l'ensemble des parties prenantes aux interventions des commissaires aux comptes est justifiée.

La direction des contrôles comprend une division des contrôles d'entités d'intérêt public (EIP) et une division des contrôles des cabinets non EIP, toutes deux coordonnées par le directeur général, qui exerce également les fonctions de directeur des contrôles. Cette direction prépare les décisions du H3C relatives au cadre et aux orientations des contrôles.

La division des contrôles non EIP réalise directement certains contrôles de cabinets ne détenant pas de mandats auprès d'EIP, et supervise les contrôles effectués par la CNCC dans le cadre de la délégation par le H3C.

Rejoindre le Haut conseil vous permettra de mettre vos connaissances et votre expérience métier au service de la qualité de l'audit. L'effectif actuel du Haut conseil est d'une soixantaine de personnes, dont la majorité proviennent de l'audit.

**Missions**

Au sein de la division des contrôles non EIP, sous l'autorité du directeur des contrôles et sous la responsabilité du directeur de la division des contrôles non EIP, vous participerez à des missions et projets variés, sollicitant des expertises et des compétences pluridisciplinaires.

Vous serez notamment chargé :

- de préparer le programme annuel de contrôle en fonction d'une analyse de risques et de suivre son exécution ;
- de réaliser directement, sur l'ensemble du territoire, des missions de contrôle de cabinets d'audit ne détenant pas de mandats d'entités d'intérêt public ;
- de suivre l'exécution des tâches déléguées à la CNCC et d'analyser les rapports de contrôle, afin d'apprécier la pertinence des conclusions des contrôleurs délégués ;
- de proposer les suites à l'issue des contrôles, et le cas échéant des recommandations individuelles visant à améliorer la qualité du contrôle légal des comptes ;
- de participer aux actions de formation portant sur les méthodes de contrôles dispensées aux contrôleurs « délégués », et aux travaux à mener en matière d'assurance qualité.

## **Profil**

- formation supérieure en Université ou Ecole de Commerce, de préférence complétée par le Diplôme d'Expertise Comptable ou le Certificat d'Aptitudes aux Fonctions de commissaire aux comptes ;
- expérience de plus de six ans dans un cabinet d'audit comportant des responsabilités en tant que superviseur de mission ou une expérience plus courte dans un cabinet d'audit si celle-ci est complétée par une expérience dans le domaine du contrôle de gestion ou de l'audit interne ;
- excellente maîtrise de la méthodologie et de la pratique de l'audit des comptes, avec une expérience de l'audit de groupe.

## **Qualités requises**

- grande rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, capacité à argumenter ses analyses et conclusions ;
- très bonnes qualités rédactionnelles ;
- organisation, autonomie, appétence pour le travail en équipe, aisance relationnelle et capacité d'adaptation à des contextes et à des interlocuteurs de différents niveaux ;
- éthique, discrétion, fermeté avec un bon sens de la diplomatie et de la pédagogie ;
- maîtrise du pack Office (en particulier Excel, Word et PowerPoint) ;
- anglais professionnel (lu, écrit et parlé).

**Personne à contacter pour tous renseignements complémentaires :**  
Mme Elena Revuelto, Directrice de la division des contrôles non EIP [elena.revuelto@h3c.org](mailto:elena.revuelto@h3c.org) –  
01 80 40 75 00